

# Le Mét@llo Normand

La lettre électronique de la CFDT Métallurgie Normandie



Numéro 4 – Mai 2013

Bonjour à toutes et tous,

Après que nombre d'entre vous aient signé la pétition de soutien à Johnny Favre, *Le Mét@llo Normand* a le plaisir de répondre à une question fréquente : où en est la procédure de licenciement engagée par sa direction ? Il y a quelques jours, **le ministère du Travail a refusé le licenciement de Johnny**, confirmant ainsi la position de l'inspecteur du travail. A travers cette décision, c'est le lien direct entre les mandats syndicaux de Johnny et la procédure de licenciement qui est conforté. Nous nous réjouissons de cette décision.

L'UmN souhaite la bienvenue à la **section Renault Ascoria** de Cherbourg, récemment créée sous l'impulsion du syndicat de la Manche. Cette section rassemble 17 adhérents et vient de remporter les élections professionnelles.

Vous trouverez dans ce numéro une information sur la fin de procédure de PSE chez NXP, marquée par une démarche inhabituelle : engagement de maintien d'emploi sur 4 ans et réflexion paritaire sur l'avenir à travers un CV de site.

Nous relaterons la **Journée des retraités et pré-retraités**, qui fut une réussite.

A travers *le Mét@llo Normand*, l'UmN remercie les syndicats, sections et DSC ayant répondu à l'audit fédéral d'organisation, désormais clos. Nous vous transmettrons les résultats dès qu'ils seront disponibles.

Pour l'UmN  
Cécile Maire  
Secrétaire Générale

**POUR S'ABONNER au Mét@llo Normand...**

Les secrétaires de syndicats sont chargés de transmettre une liste d'adresses mail destinataires de cette lettre électronique.

Si vous souhaitez inscrire d'autres personnes ou au contraire ne plus recevoir cette lettre, faites le savoir à votre secrétaire de syndicat ou à [umncfdt@orange.fr](mailto:umncfdt@orange.fr)

*Le Mét@llo Normand* est actuellement diffusé aux militants listés par les syndicats, aux membres du Bureau de l'UmN, aux animateurs de formations de l'UmN, aux Unions Régionales Interprofessionnelles, à la Fédération.

**POUR FIGURER dans le Mét@llo Normand...**

Merci de transmettre tracts et articles de presse sur [umncfdt@orange.fr](mailto:umncfdt@orange.fr) en informant votre syndicat.

***L'UmN met son imprimante / photocopieur  
à disposition des syndicats ou sections***

**Tarif :**

*8cts / A4 en noir et blanc*

*24cts / A4 couleur*

## ***Plan social NXP : communiqué de presse de la section CFDT***

« La procédure d'information et consultation du PSE s'est terminée mardi 30 avril après 3 jours de réunion avec le CCE, les CHSCT et les CE. Toutes ces instances représentatives du personnel ont rendu des avis défavorables sur ce PSE.

Une période de volontariat s'est ouverte jeudi 2 mai et se terminera fin mai. Sur le site Effiscience, la direction a indiqué que 64 postes étaient encore menacés par le plan sur les 80 postes initialement supprimés. Cela ne prend pas en compte 20 postes potentiellement sauvegardés liés à la signature probable d'un contrat avec un partenaire externe.

La direction de NXP prévoit d'envoyer les lettres de licenciement fin juin.

Un accord de méthode avait été conclu entre la direction et les organisations syndicales le 16 avril 2013.

La CFDT se devait de réagir face à la baisse continue des effectifs de notre site depuis plusieurs années et les menaces sur l'avenir.

La tentation d'une réaction radicale était grande car les injustices qui accompagnent ce PSE sont nombreuses et nous continuerons de les dénoncer. Cependant, la CFDT a choisi une voie différente en négociant un accord qui dépasse le cadre du PSE.

Sans minimiser les difficultés importantes que rencontreront les salariés notifiés, cet accord va donner des moyens conséquents pour réduire le nombre de licenciement et pour permettre d'aider au reclassement des salariés licenciés. La commission de suivi du PSE va dépenser toute son énergie pour sauvegarder le maximum d'emplois.

Au-delà de ces éléments traditionnels d'un accord de méthode et sous l'impulsion de la CFDT, des innovations majeures sur la construction de l'avenir du site ont été obtenues.

Une garantie de maintenir 300 postes sur le site de Caen dans les 4 prochaines années est un élément important de cet accord sur l'emploi à long terme. La direction s'engage à accompagner cette garantie d'emploi de plusieurs éléments pour construire l'avenir du site :

- Une démarche CV de site pour construire notre avenir.
- une enveloppe formation spécifique.
- une aide au développement des filières de l'électronique sur notre territoire.
- un budget supplémentaire pour la réindustrialisation après PSE.

De plus, un travail conjoint sur le futur du site entre la direction et les organisations syndicales permettra à la CFDT d'être actrice et partie prenante dans la préparation de notre avenir. Un groupe de travail sur ces sujets commencera ses travaux début septembre.

C'est cette prise en compte globale de la situation du site qui a été décisive pour la signature de cet accord par la CFDT. »

## ***Représentativité***

Les militants sont invités à vérifier la présence et l'exactitude leurs résultats d'élections sur [www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr](http://www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr)

C'est très facile, il suffit d'entrer le nom de l'entreprise et le département.

**Cette base de données du Ministère du Travail sert au calcul de la représentativité.**

Tous les manques et les erreurs doivent être signalés à votre syndicat.

## ***Un « Métallo Normand » président des Prud'hommes à Argentan***

Un de nos collègues, militant CFDT de la Métallurgie, est devenu président des Prud'hommes d'Argentan en début d'année.

Vous reconnaîtrez Lionel Desbrée sur la photo (à gauche, *Le Journal de l'Orne*, 31 janvier 2013)



**Lionel Desbrée vient de succéder à Jean-Yves Lebreton à la présidence des Prud'hommes**

## *Journée des retraités et pré-retraités le 26 avril 2013 à Villers-sur-Mer*

La participation de militants retraités et de militants de syndicat en activité a permis de débattre pleinement sur l'ordre du jour : **l'organisation des sections syndicales de retraités (SSR)**.

En créant des SSR, l'enjeu principal pour l'organisation CFDT est de maintenir nos effectifs d'adhérents au-delà du départ en retraite. Il s'agit aussi de faire en sorte que les « anciens » trouvent leur place à la CFDT, avec une information qui leur soit propre. Enfin, l'organisation des SSR doit donner l'occasion et la possibilité de transmettre les pratiques syndicales aux générations suivantes.

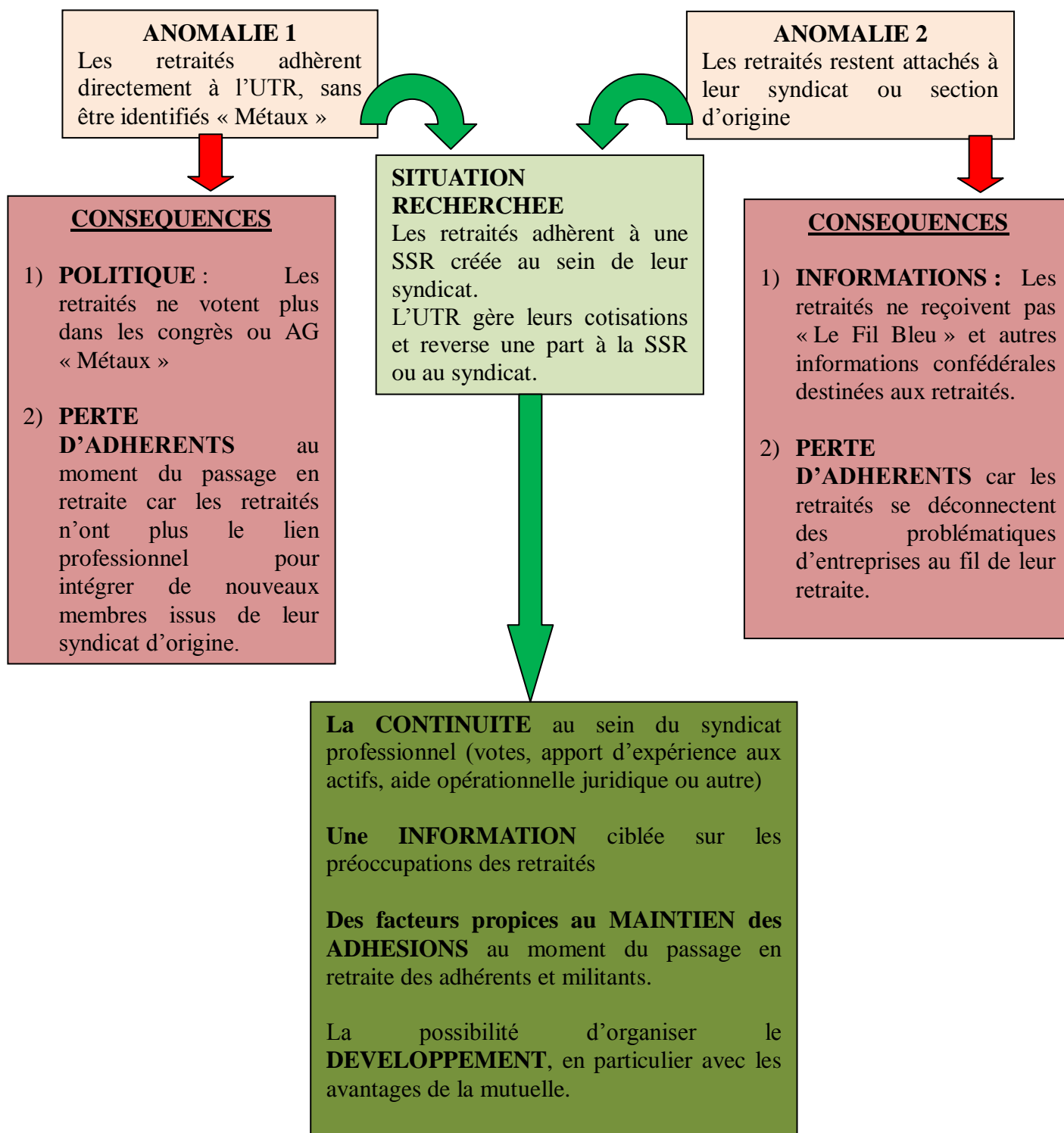
L'après-midi a été consacré à un diaporama confédéral sur la protection sociale et les retraites du 12.04.2013, suivi d'un débat sur les revendications CFDT en matière de retraites. Un rapport récent du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) est disponible sur le site de la confédération et celui de l'UCR.



### **Fonctionnement des SSR**

- Il existe une **convention tripartite entre la Confédération, la FGMM et l'UCR** qui statue sur l'organisation suivante : les retraités métaux se regroupent en SSR au sein de leurs syndicats, les UTR gèrent leurs cotisations et reversent une part aux SSR, les membres des SSR ont des mandats politiques dans les syndicats métaux lors des congrès.
- **Le lien professionnel est un facteur d'adhésion ou de maintien de l'adhésion** lors du passage en retraite. La SSR doit être créée au sein des syndicats métaux pour que cela fonctionne bien.
- **Pour créer une SSR**, il faut que le syndicat transfère les fiches Gessy/Gasel à l'UTR, avec l'accord des adhérents. Il peut y avoir autant de SSR Métaux que de syndicats métaux dans l'UTR. Le syndicat transmet les coordonnées des adhérents à l'UTR ; l'UTR s'engage à donner le fichier mis à jour aux syndicats concernés.
- Il est important pour les SSR d'avoir une **double représentation** lors des votes par mandats, soit au sein de l'UTR pour les votes interprofessionnels, soit au sein du champ professionnel dans les congrès / assemblées générales de la Métallurgie.
- Des participants verraient un intérêt à créer une **coordination des SSR au sein de l'UmN**, dans la continuité de cette journée.

**ANOMALIES les plus COURANTES dans l'ORGANISATION des retraités**



A partir d'un état des lieux par syndicat, des pistes d'actions ont été citées lors de cette journée. Les choix doivent maintenant être débattus au sein des instances des syndicats.

Cette première discussion a posé des bases pour l'avenir.

## Formation syndicale : une forte activité

Une mise à jour du plan de formation a été transmise aux syndicats le 3 mai 2013, intégrant les noms des sections inscrites pour les sessions les plus proches. Vous pouvez continuer à vous inscrire, après discussion au sein de votre syndicat.

De même, si vous ne voyez pas votre inscription sur cette grille, signalez-le au plus vite ! Un oubli a pu arriver.

Face aux nombreuses sollicitations pour la formation syndicale, l'UmN a mis en place plusieurs mesures pour satisfaire les demandes : 2 formations accueilleront deux groupes en parallèle :

- **Agir dans les IRP les 25-26 juin** : 1 groupe à Villers-sur-Mer, 1 groupe à Caen
- **Agir sur les conditions de travail niveau 1 (CHSCT) 25-26-27 sept + 13-14 novembre** : 2 groupes à Villers-sur-Mer.

Du fait de ce doublement, il reste la possibilité d'inscrire quelques personnes pour septembre.

Ces nombreuses demandes de formations sont un très bon signe pour le syndicalisme que nous voulons, un terreau propice à notre développement, à notre dynamisme.

## A vos agendas !

| DATES             | COMMISSION EXECUTIVE (MEMBRES ELUS)                   | BUREAU REGIONAL (MEMBRES ELUS) | AUTRES RENDEZ VOUS                                   |
|-------------------|---|--------------------------------|--|
| 28 MAI 2013       |   | Villers/mer                    |  |
| 2 JUILLET 2013    | <i>Dieppe ?<br/>Dépend du<br/>barbecue du<br/>RED</i> |                                |  |
| 19 SEPTEMBRE 2013 |   | Lieu à définir                 |  |
| 9 OCTOBRE 2013    | Caen  |                                |  |
| 15 OCTOBRE 2013   |   |                                | <i>Coordination CCT/CCN +<br/>CPREFP/CPTE, Paris</i> |
| 13 NOVEMBRE 2013  | Caen  |                                |  |
| 5 DECEMBRE 2013   |   | Lieu à définir                 |  |

(En vert : réunions pour les mandatés sur le thème indiqué.)

L'Observatoire des Métiers de la Métallurgie est une instance nationale paritaire au sein de laquelle la Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie CFDT exerce un rôle actif.

Dernièrement, une étude prospective a été mandatée par l'Observatoire et réalisée par les cabinets BIPE et Ambroise Bouteille. Les conclusions sont les suivantes : malgré les difficultés d'emploi rencontrées dans notre champ professionnel, notamment depuis la crise de 2008, il y a de **forts besoins de recrutements dans les métiers de la métallurgie d'ici à 2020.**

- Le nombre de départs en retraite dans la métallurgie sont plus nombreux que la décroissance d'emplois prévisionnelle, **des jeunes doivent être embauchés** dans nos entreprises.
- Les formations traditionnelles de la métallurgie telles que **soudeur, chaudronnier, tuyauteur** sont des **filières pourvoyeuses d'emplois** à court et moyen terme ; pourtant les sessions de formations peinent à se remplir en formation initiale comme en formation continue.
- Les besoins se situent à des **niveaux de qualification** de plus en plus élevés.

Pour en savoir plus sur l'étude du cabinet, sur les filières de formation, sur les métiers dit « en tension » : <http://www.observatoire-metallurgie.fr/>

Bien qu'elles existent, les prérogatives des représentants du personnel et des organisations syndicales sont parfois mal connues dans le domaine de la formation professionnelle :

- Abordons les salariés sur le thème de la formation professionnelle, de la VAE, des dispositifs permettant d'accéder à la qualification,
- Emparons nous du plan de formation dans l'entreprise,
- Informons collègues, chômeurs ... : la métallurgie recrute et va recruter !
- Soyons présents et actifs dans les commissions paritaires en lien avec la formation (COPIRE, Conseils de Perfectionnement des CFAI, ...)

Il ne s'agit pas de minimiser les dégâts de la crise, la situation désastreuse des pertes d'emplois et le cortège de désespoir généré par le chômage, dont les jeunes et les seniors sont les premiers à faire les frais. Pourtant, moyennant que les compétences soient reconnues (VAE, CQPM,...), **des perspectives existent dans nos secteurs et sur nos territoires.**

**Et maintenant ?**

**Pour l'emploi dans l'industrie, soyons des militants informés !**

**Soyons des acteurs de la formation professionnelle !**

**Informons nos collègues !**